

Processus de remboursement pour l'abonnement mensuel au Groupe BFA 2024 pour les concessionnaires du programme coopératif.

Hyundai

Affichage numérique en concession

Le programme coopératif mensuel couvre les coûts suivants :

- **Les frais d'abonnement qui sont éligibles** à un remboursement 50/50 à partir de juin 2024.

HACC prendra en charge le remboursement mensuel indiqué ci-dessous.

Nombre d'écrans par concessions	Coût du Groupe BFA par mois	Remboursement de HAC par mois	Paiement maximal par année
Un	159 \$ par mois	79,50 \$ par mois	954 \$ par année
Deux	249 \$ par mois	124,50 \$ par mois	1 494 \$ par année
Trois	299 \$ par mois	149,50 \$ par mois	1 794 \$ par année

Par exemple, si le concessionnaire a un écran dans sa salle d'exposition, il paiera 159 \$ au Groupe BFA. Le remboursement total de Hyundai Canada pour ce concessionnaire est de 79,50 \$ par mois. Au total, c'est donc 954 \$ qui seront versés par année (12 mois).

Les éléments suivants ne sont pas éligibles au programme coopératif :

- Le matériel (écrans ou lecteurs multimédias)
- Les services d'installation
- Les frais d'installation uniques ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement.

Le processus de soumission des factures est simple et facile!

1. Le concessionnaire paie la facture directement au Groupe BFA

2. Le Groupe BFA soumet la facture à HACC au nom du concessionnaire.

(Le concessionnaire n'est pas tenu de présenter la demande)

3. Le remboursement est affiché sur le portail Centre de marketing des concessionnaires Hyundai"

4. Le concessionnaire est payé sur sa déclaration de pièces.

Hyundai Canada est enthousiaste à l'idée de fournir du contenu exclusif sur le service, la marque et la vente au détail pour vos concessions. Nous sommes convaincus que vous verrez rapidement toute la valeur de cette offre. Pour de plus amples renseignements, la présidente-directrice générale du Groupe BFA, Lisa Burns, peut être contactée au (416) 807-2576 lburns@thebfagroup.com